



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 21/11/2018

Votre annonce n°18-140273 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **13, 83**
Annonce No **18-140273**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**1.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Aix-Marseille-Provence, 58 boulevard charles Livon, 13007, marseille, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>
Adresse du profil acheteur : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

1.2) PROCÉDURE CONJOINTE**1.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr/>

1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Etablissement public de coopération intercommunale

1.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : INVENTAIRES DE LA BIODIVERSITE EN ESPACE NATUREL SUR LE TERRITOIRE DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Numéro de référence : 74180381

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71313000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché**Services**

II.1.4) **Description succincte** : Le présent accord cadre a pour objectif de pouvoir réaliser un ensemble d'inventaires sur certains groupes taxonomiques. Associé à un plan d'échantillonnage adapté et à une répétition dans le temps, ces inventaires permettront le suivi de l'évolution du patrimoine naturel métropolitain. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots mais les candidats ne pourront être retenus pour 4 lots maximum. Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande sans montant minimum et avec des montants maximum annuels. L'accord cadre est multi-attributaire pour les lots 1 et 2 (3 attributaires) et mono-attributaire pour les lots de 3 à 6. Valeur estimée pour tous lots confondus sur la durée maximum : 532 000 euros HT.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 532 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 4

Mots descripteurs : Etude

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Habitats naturels, semi naturels et espèces végétales

Lot n° : 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

- Code CPV principal : 71313000
 Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
 Code NUTS : FRL04
 Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Accord cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel : 90 000 euros HT. Montant estimé : 40 000 euros HT/an
- II.2.5) **Critères d'attribution**
 critères énoncés ci-dessous
 Critère de qualité
 1. La valeur technique / Pondération : 30
 Prix :
 1. Prix / Pondération : 70
- II.2.6) **Valeur estimée**
 Valeur hors TVA : 160 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
 Durée en mois : 12
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Il sera reconductible 3 fois un an tacitement sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 3 mois avant la fin du marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
 Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
 Options : oui
 Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée de l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les 3 ans à compter de la notification du présent marché.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
 Identification du projet : FEADER
- II.2.14) **Informations complémentaires** : La valeur estimée au II.2.6 s'entend pour la durée maximum de l'accord cadre.
 Mots descripteurs : Etude
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Les oiseaux
 Lot n° : 2
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
 Code CPV principal : 71313000
 Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
 Code NUTS : FRL04
 Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Accord cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel : 90 000 euros HT Montant estimé : 40 000 euros HT/an
- II.2.5) **Critères d'attribution**
 critères énoncés ci-dessous
 Critère de qualité
 1. La valeur technique / Pondération : 30
 Prix :
 1. Prix / Pondération : 70
- II.2.6) **Valeur estimée**
 Valeur hors TVA : 160 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
 Durée en mois : 12
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Il sera reconductible 3 fois un an tacitement sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 3 mois avant la fin du marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
 Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
 Options : oui
 Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée de l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les 3 ans à compter de la notification du présent marché.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
 Identification du projet : FEADER
- II.2.14) **Informations complémentaires** : La valeur estimée au II.2.6 s'entend pour la durée maximum de l'accord cadre.
 Mots descripteurs : Etude
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Les Reptiles
 Lot n° : 3
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
 Code CPV principal : 71313000
 Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
 Code NUTS : FRL04
 Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : Accord cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel : 20 000 euros HT Montant estimé : 9 000 euros HT/an
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. La valeur technique / Pondération : 30
Prix :
1. Prix / Pondération : 70
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 36 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Il sera reconductible 3 fois un an tacitement sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 3 mois avant la fin du marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée de l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les 3 ans à compter de la notification du présent marché.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : FEADER
- II.2.14) **Informations complémentaires** : La valeur estimée au II.2.6 s'entend pour la durée maximum de l'accord cadre.
Mots descripteurs : Etude
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Les amphibiens
Lot n° : 4
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 71313000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRL04
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Accord cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel : 20 000 euros HT Montant estimé : 9 000 euros HT/an
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. La valeur technique / Pondération : 30
Prix :
1. Prix / Pondération : 70
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 36 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Il sera reconductible 3 fois un an tacitement sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 3 mois avant la fin du marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée de l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les 3 ans à compter de la notification du présent marché.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : FEADER
- II.2.14) **Informations complémentaires** : La valeur estimée au II.2.6 s'entend pour la durée maximum de l'accord cadre.
Mots descripteurs : Etude
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Les chiroptères
Lot n° : 5
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 71313000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRL04
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Accord cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel : 25 000 euros HT Montant estimé : 10 000 euros HT/an
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous

- Critère de qualité
1. La valeur technique / Pondération : 30
- Prix :
1. Prix / Pondération : 70
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 40 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Il sera reconductible 3 fois un an tacitement sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 3 mois avant la fin du marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée de l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les 3 ans à compter de la notification du présent marché.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : FEADER
- II.2.14) **Informations complémentaires** : La valeur estimée au II.2.6 s'entend pour la durée maximum de l'accord cadre.
Mots descripteurs : Etude
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** : Les insectes
Lot n° : 6
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 71313000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRL04
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Accord cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel : 55 000 euros HT Montant : 25 000 euros HT/an
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. La valeur technique / Pondération : 30
Prix :
1. Prix / Pondération : 70
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 100 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Il sera reconductible 3 fois un an tacitement sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 3 mois avant la fin du marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée de l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les 3 ans à compter de la notification du présent marché.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : FEADER
- II.2.14) **Informations complémentaires** : La valeur estimée au II.2.6 s'entend pour la durée maximum de l'accord cadre.
Mots descripteurs : Etude

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : Une lettre de candidature (sur papier libre ou DC1) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire ; Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre ou DC1), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises.
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre ou DC2).
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 3

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

7 janvier 2019 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 8 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 8 janvier 2019 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le téléchargement du dossier de consultation et le dépôt des offres est effectué exclusivement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>. Les prestations seront financées par les fonds propres de la Métropole Aix-Marseille Provence et par une subvention du FEADER ainsi que par d'éventuelles subventions de l'état (DREAL et agence française pour la biodiversité et l'agence de l'eau) Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. A l'issue de la procédure de passation, 3 attributaires seront retenus pour les lots 1 et 2 et un attributaire pour autres lots ; lesquels seront sollicités en fonction de leur classement lors de la conclusion de l'accord cadre. Les bons de commandes seront adressés au titulaire du lot concerné dont l'offre a été classée en première position. Pour les lots 1 et 2 multi-attributaires, dans l'hypothèse où le titulaire auquel le bon de commande doit être adressé bénéficie déjà d'une commande en cours d'exécution, c'est-à-dire correspondant à des prestations non encore réalisées le bon de commande suivant sera adressé au titulaire qui a été classé en deuxième position et ainsi de suite. En complément des informations indiquées dans la section II, les critères de jugement des offres pour chaque lot sont définis ainsi : La valeur technique : 30 % Sous-Critère 1 : Les Moyens humains spécifiquement dédiés à l'exécution des prestations (nombre de personnes spécifiquement dédiés à l'exécution de la prestation, organigramme, CV des intervenants, y compris des suppléants, compétences, expériences professionnelles et rôle de chacun dans le cadre de l'accord cadre): 80 % Sous-Critère 2 : La méthodologie proposée par le candidat pour assurer la qualité, la traçabilité et le suivi des prestations du marché (notamment application de certification de photos) ainsi que le matériel affecté aux inventaires : 20 % Prix : 70 %

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Marseille, 22 rue breteuil, 13281, Marseille, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends et litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282, Marseille Cedex 20, F

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative) Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L 521-1 du Code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass, 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Marseille, 22 rue breteuil, 13281, Marseille, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

21 novembre 2018

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **18D05621**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20005480700215

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds, F-13400 Aubagne.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 7 janvier 2019

Objet de l'avis : Inventaires de la biodiversité en espace naturel sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

